

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DE PROJET (CLEP)

« Programme d'appui à la décentralisation et au développement économique local » au
Burundi

Date et lieu : Mercredi le 13 février 2019 (de 9h100 à 11h20), salle de réunions PNUD

1. INTRODUCTION

La réunion a été ouverte par M. Alfredo Teixeira, Représentant Résident a.i du PNUD. Dans son mot de bienvenu, il a rappelé l'intérêt de cet exercice participatif d'échanges préalables à la validation du document de projet. Enfin, il a précisé que le projet a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du Document de programme pays PNUD 2019 – 2023.

Ensuite, il y a eu présentation des participants – voir la liste de présence à l'annexe du présent compte rendu.

Deux points principaux ont servi de guide au déroulement de la réunion à savoir : (i) la présentation des grandes lignes du programme et (ii) les échanges interactifs entre les participants.

2. DEROULEMENT DE LA REUNION

A. Présentation des grandes lignes du programme par Marie Ange Kigeme et Eta Kelvin Ayuk. La présentation était axée sur les points ci-après :

- **Défis de développement** : Problème de transformation structurelle de l'économie nationale, pour une croissance inclusive et forte, durable, résiliente, créatrice d'emplois décents pour tous et conduisant à l'amélioration du bien-être social.
- **Stratégie – logique d'intervention** :
 - Effets du programme :
 - Accès accru à des opportunités économiques durables par les populations rurales en général et les jeunes et les femmes en particulier ;
 - Renforcement des capacités des acteurs locaux par la création d'un cadre favorable pour le développement local et la décentralisation.
 - Produits du programme :
 - Meilleur accès aux actifs financiers et non-financiers
 - Capacités techniques et opérationnelles renforcées pour des activités économiques.
 - Participation renforcée au processus de planification locale et à la gestion des affaires publiques au niveau communale

- Capacités techniques et opérationnelles renforcées pour l'élaboration des plans communaux de développement communautaires (PCDC) sensible au genre et pro-ODD au PND
 - Capacités techniques et opérationnelles renforcées pour assurer la maîtrise d'ouvrage communale et le développement économique local
- **Mise en œuvre du programme, partenariats et ressources**
 - Zone d'intervention : Rumonge, Makamba, Rutana, Kirundo et Kayanza
 - Coopération sud-sud et triangulaire pour mobiliser les ressources.
 - Partenariat/collaboration avec les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile, les agences du système des nations unies, la coopération bilatérale et le secteur privé.
 - Durée et Budget du programme : 5 ans avec un budget total de 18 120 000 USD dont 10 000 000USD de la contribution du PNUD et le reste est à mobiliser.
 - **L'alignement du programme aux autres documents programmatiques :**
 - Aligné aux ODD 1, 5, 8, 10, 16 et 17 ;
 - Aligné à l'objectif 1 (développer les secteurs porteurs de la croissance pour la transformation structurelle de l'économie) du Plan National de Développement ;
 - Aligné au résultat 3 de l'UNDAF, à savoir l'autonomisation économique ;
 - Aligné aux résultats 1 & 2 du Plan stratégique du PNUD ainsi qu'au résultat 1 du Document de Programme Pays (CPD 2019 – 2023).
 - Alignement au PND du Burundi
 - **Arrangement de gestion**
 - Comité de pilotage : Gouvernement, PNUD, agences des UN, partenaires nationaux, bailleurs de fond et l'UGP
 - Comité technique de suivi : unité de gestion programme, partenaire technique, points focaux des ministères
 - Equipe de gestion du projet : niveau central et bureau terrain
 - **Suivi et évaluation**
 - Rapport sur les progrès vers les résultats
 - Contrôle de l'assurance qualité
 - Revues du programme (mi-parcours et finale)
 - Suivi et gestion des risques

d

2

M

B. Résumé des discussions

i) Pertinence du programme :

- Le programme est pertinent et vient à point nommé car il y a des programmes similaires d'autres partenaires en cours de clôture.
- Le programme peut servir comme un cadre fédérateur pour la décentralisation et le développement local, autour duquel les autres partenaires peuvent s'identifier et jouer un rôle. A cet effet, il faut que le document soit présenté dans le groupe de décentralisation et gouvernance locale.

ii) Priorités du programme :

- L'aspect développement économique local est plus développé tandis que l'aspect décentralisation est moins développé.
- Les priorités du programme à financer ne sont pas clairement énoncées.
- Nécessité de mettre un accent particulier sur le développement des marchés, des entreprises et des coopératives locales.
- Protection sociale est moins développée dans le document.
- Nécessité d'intégrer des aspects de la résilience des populations.

iii) Stratégie de mise en œuvre :

- Parties prenantes : Il a été précisé de clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes (Ministères, société civile, Communes, Institutions nationales) et impliquer davantage les Ministères sectoriels et leurs services déconcentrés afin de garantir la pérennité des actions du programme. Ensuite, il y a nécessité d'identifier et d'ajouter d'autres partenaires. Par exemple l'Agence Nationale de Promotion des Sociétés Coopératives (ANACOOOP). En outre, la synergie entre le Centre National des Acteurs Locaux (CNFAL) et les autres Institutions tertiaires doit apparaître dans le plan de travail pluriannuel. Enfin, il y a nécessité d'ajouter une action la coordination des intervenants au sein des Communes en impliquant les services techniques déconcentrés.
- Ciblage de zones d'intervention : A l'exception du taux de pauvreté, les critères de choix de zones d'intervention ne sont mentionnés. Il y a nécessité de définir d'autres critères de choix de zones d'intervention. Le souhait de garder également la province de Bujumbura rurale surtout après la vérification des intervenants qui s'y opère pour limiter le chevauchement. Toutefois, Bujumbura Rurale ne fait pas partir des zones d'intervention du document de programme pays (CPD) 2019 – 2023 PNUD, approuvé par son Conseil d'Administration. A cet effet, le présent programme ne pourra pas avoir des interventions en dehors des zones d'intervention du définie dans le CPD.



- Stratégie pour atteindre les résultats: La stratégie pour atteindre les résultats reste théorique. Il y a nécessité d'évoquer de façon pratique comment les résultats seront atteints. Par exemple, comment le programme assurera que les populations rurales, en particulier les femmes et les jeunes, auront un accès accru à des opportunités économiques durables. Cet aspect doit être bien élaboré.
- Leçons apprises des anciens projets : Il a été évoqué la nécessité de capitaliser sur les leçons et les expériences des projets/programmes similaires en cours de clôture.

iv) Autres commentaires :

- Approfondir les discussions avec les Ministères en charge de la Décentralisation et du Développement local pour clarifier les priorités, rôles et responsabilités.
- Le PNUD redynamise le groupe thématique décentralisation et la Gouvernance local leur fonctionnement sera discuté entre le PNUD et le Ministère de la Décentralisation.

3. DECISIONS PRISES ET CONCLUSIONS DE LA REUNION

- Le document du programme est pertinent et a été adopté moyennant les amendements discutés la partie résumé des discussions, du présent compte rendu.
- Le document peut être considéré comme un cadre fédérateur des acteurs de décentralisation et du développement local.

Fait à Bujumbura, le 21 février 2019

Pour le Ministère de la
Décentralisation et de la
Réforme Institutionnelle

Hatungimana Pontien
Secrétaire Permanent

Pour le Ministère de
l'Intérieure, de la Formation
Patriotique et du
Développement local

Nibona Alice
Conseillère Technique au
Département de la Promotion
de l'économie local, des
coopératives

Pour le Programme des
Nations Unies pour le
Développement

Alfredo Teixeira
Représentant Résident ai
PNUD Burundi